Archives départementales d'Indre-et-Loire Sous-série 9M - Industrie (1800-1940)

Historique

Sans matières premières, sans ressources énergétiques, l'industrialisation de l'Indre-et-Loire s'est développée avec lenteur au cours du XIXe siècle et du début XXe. Les communes à majorité ouvrière sont très rares, la population reste pour l'essentiel rurale. Seules des productions de qualité permettent une industrialisation modérée après 1830 : imprimerie et édition (Mame à Tours), travail du cuir (Château-Renault), minoterie (La Haye-Descartes), papeterie (La Haye-Descartes), fonderie (Pocé près d'Amboise), céramique et faïencerie (Langeais, Saint-Paterne-Racan), céruse (Usine de Portillon à Saint-Cyr-sur-Loire), tuileries et briqueteries, draperies et fabriques de laine et de chanvre. Les industries sont regroupées dans l'agglomération de Tours et le tissu industriel est diffus. L'Annuaire du département pour 1836 est en ce sens révélateur ; une longue liste recense tout d'abord « les manufacturiers, fabriquants, négociants et marchands de la ville de Tours », suivie d'une liste des « établissements industriels Cette dernière dans le département ». liste ne fait état que 5 amidonniers, 1 fabrique d'aiguilles à coudre, 4 fabriques de carreaux, 21 fabriques d'étoffes, 1 fabrique de limes, 1 fabrique de plomb de chasse, 2 fabriques de sucre de betteraves, 3 filatures, 3 fonderies, 6 papeteries, 1 raffinerie de sucre, 18 tanneries et 22 usines pour grains et farines.

Après la première guerre mondiale, l'activité industrielle semble stagner et la crise des années 1930 conforte cette tendance ; la firme automobile Rolland-Pilain qui emploie jusqu'à 400 personnes ferme en 1931. La métallurgie reste modeste. Quelques industries chimiques (peinture, four à chaux) apparaissent au début du XX^e siècle. Les établissements industriels en Indre-et-Loire restent d'une importance secondaire au XIX^e siècle. Au XX^e, le développement des moyens de transport libère l'économie du département de la sujétion des richesses naturelles du sol et du sous-sol et les implantations industrielles aux activités nouvelles sont nombreuses.

Les chambres de métiers ont été instituées par la loi Courtier du 26 juillet 1925. Principalement composées d'artisans, elles représentent les intérêts professionnels et économiques des employeurs, la sauvegarde des métiers et l'organisation de l'apprentissage. La chambres des métiers d'Indre-et-Loire est créée par le décret du 5 octobre 1931. Les élections constitutives ont lieu le 20 mars 1932 et son installation officielle le 7 avril 1932. Une chambre d'apprentissage existe toutefois antérieurement à la création de la chambre des métiers et s'occupe de l'orientation professionnelle, du développement de l'apprentissage et du perfectionnement professionnel. Depuis la suppression des corporations le 17 juin 1791¹, l'apprentissage change profondément. Au XIXe siècle, les gouvernements vont mettre en place des mesures pour encadrer le travail et développer la formation professionnelle. Au XXe siècle, plusieurs textes de lois réforment profondément l'apprentissage qui va concerner essentiellement les formations liées à l'artisanat et à l'industrie. La loi de finances du 13 juillet 1925 institue une taxe d'apprentissage à laquelle sont assujettis les employeurs de main d'œuvre. Divers organismes, au nombre desquels les chambres de commerce, sont habilités à percevoir cette taxe.

On se reportera pour l'historique de la chambre de commerce et d'industrie à la sous-série 8 M.

¹ La loi Le Chapelier interdit les rassemblements d'ouvriers et d'artisans de même état.

L'objectif de la loi du 7 janvier 1791 sur les brevets d'invention est de favoriser les développements techniques et industriels. Le brevet d'invention est un titre de propriété industrielle qui confère à son titulaire un droit d'interdiction de l'exploitation par un tiers de l'invention brevetée. La personne qui le dépose à l'entière jouissance de son procédé et des intérêts qui en découlent. La loi de 1791 sera modifiée par celle du 5 juillet 1844.